



---

**CONCENTRATION**

**MUSIQUE**

---



**ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE**  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE  
DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS



**Les concentrations de l'École secondaire Grande-Rivière visent à enrichir la formation de base de l'élève dans le domaine des arts plastiques ou de la musique. Reconnues, elles donnent aux élèves une formation particulière dans un des deux domaines choisis tout en leur permettant de se développer harmonieusement, d'acquérir plus d'autonomie dans leurs apprentissages, d'assurer la continuité de leur progression en arts et d'obtenir leur diplôme d'études secondaires.**



Élèves au Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec à l'Université de Sherbrooke en mai 2019.

Le programme de musique fait la renommée de l'École secondaire Grande-Rivière depuis près de 50 ans. Ses ensembles musicaux ont remporté de nombreuses médailles d'or au Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec, ainsi qu'à plusieurs autres compétitions prestigieuses. La concentration musique offre aux élèves l'opportunité d'apprendre un instrument à vent ou de percussion, tout en offrant une solide formation théorique. Un orchestre d'harmonie est formé pour chaque niveau scolaire. Au cours de leurs études, les élèves ont également la chance de participer à d'autres types de formations musicales, tels que les ensembles jazz et les ensembles de musique de chambre. En plus de participer à divers événements, des projets spéciaux tels que des tournées de concerts viennent compléter les possibilités qui s'offrent aux élèves.



## LES CRITÈRES D'ADMISSION

Les critères d'admission d'un élève en concentration musique reposent à la fois sur son intérêt à jouer d'un instrument à vent ou de percussion et sur ses capacités à réussir le programme de formation académique. L'élève doit :

- Être en réussite dans tous ses cours en 6<sup>e</sup> année primaire;
- Présenter une lettre de motivation expliquant son intérêt pour la musique.

## LE MODE DE SÉLECTION DES ÉLÈVES

La sélection des futurs élèves se fait en février. Le mode de sélection est établi selon leur motivation à intégrer la concentration musique, leur intérêt musical, ainsi que leurs résultats académiques. La priorité d'admission est donnée, dans un premier temps, aux élèves demeurant sur le territoire de l'École secondaire Grande-Rivière.

## LE PROGRAMME INCLUT :

- L'apprentissage d'un instrument en leçons individuelles et collectives;
- Des cours de formation auditive et de rythmique Kodály;
- Des cours de littérature musicale, de création, de chant choral, d'ensembles jazz et d'orchestre d'harmonie;
- 6 périodes de musique par cycle de 9 jours.

## LES RESPONSABILITÉ DE L'ÉLÈVE

Pour poursuivre son cheminement dans la concentration musique, l'élève doit :

- Être en réussite dans tous ses cours;
- Pratiquer son instrument au moins une heure par semaine;
- Avoir une attitude et un comportement adéquats;
- Participer à toutes les activités rattachées au programme :
  - L'orchestre d'harmonie;
  - Les concerts présentés à l'école ou à l'extérieur;
  - Les petits ensembles (musique de chambre, stage band, etc.);
  - Les tournées et les compétitions;
  - Les cours privés et aux ateliers;
  - Les enregistrements.



**ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE**

100 RUE BROAD, GATINEAU (QUÉBEC) J9H 6A9

TÉL. : (819) 682-8222